



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- un But- une Foi



MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(CSO-PLCP)

**CONTRIBUTION AU RAPPORT ANNUEL RELATIF A LA
MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION SOLENNELLE
SUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES
EN AFRIQUE**

[Faint, illegible text]

Octobre 2015

PREAMBULE

Les Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union africaine, se sont réunis lors de la troisième session ordinaire à Addis Abeba, (Ethiopie), du 6 au 8 juillet 2004 pour réaffirmer leur engagement au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes tel qu'énoncé dans l'article 4 (1) de l'Acte consultatif de l'Union Africaine à l'instar des autres conventions et instruments juridiques régionaux, continentaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme et des femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces engagements, le Sénégal a entrepris un vaste programme de promotion de l'Equité et de l'Egalité de Genre pour renforcer les acquis déjà notés sur les plans juridique et institutionnel.

Ainsi le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, à travers la Cellule De Suivi Opérationnel des Projets Et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP) a développé des initiatives visant l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles par la mise en œuvre des programmes intégrés, inclusifs, décentralisés et participatifs.

I AUTONOMISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES

• Programme Intégré de Développement Economique et Social (PIDES)

Conformément à son approche conceptuelle et son mode opératoire, le PIDES a privilégié un mécanisme participatif et inclusif d'intervention qui s'est traduit par l'implication des jeunes (garçons et filles) et des femmes dans le processus d'identification et de formulation de leurs projets dès la phase de conception.

Ainsi, **451 projets** ont été formulés dans les deux régions d'intervention du programme, dont **144 à Dakar** et **307 à Kaolack**. A ce jour, **355 projets de femmes et de jeunes** ont été financés pour un montant global de

309 046 016 F CFA sur une enveloppe de **485 500 000 F CFA** virés au niveau des SFD partenaires.

Il convient de rappeler que le PIDES veut promouvoir l'empowerment socio-économique des femmes et des jeunes (filles et garçons) en libérant toutes leurs potentialités et leur permettre de mieux saisir les opportunités d'emplois et de revenus. C'est ainsi que la mise à disposition de ressources financières destinées au développement de leurs activités économiques est soutenue par une série d'activités de formation. Dans ce cadre, les femmes et les jeunes dont les projets ont été approuvés ont été formés en gestion administrative et financière et en dynamique organisationnelle. Un manuel de formation a été conçu à cet effet. Au total, **689 femmes et jeunes** ont été formés durant cet exercice dans les deux régions.

- **Programme de Renforcement des Dynamiques locales De Développement Economique et Social (PRODES)**

Dans le cadre de la promotion des initiatives de développement économique local, le PRODES appuie le financement de micros projets d'entreprises des femmes et des jeunes par le biais d'un fonds de développement économique local appelé FDEL3. Ce dispositif technique et financier constitue un levier par lequel le programme impulse l'accroissement des revenus des populations, à travers l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes au crédit et l'emploi, et le renforcement de leurs capacités managériales, techniques et technologiques.

Grace au mécanisme du FDL3, un montant de **314 525 000 FCFA** a été injecté dans la zone de concentration, à travers les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) qui selon un système revolving a atteint un volume financier disponible au niveau des SFD d'un montant d'environ **1 milliard de CFA**. A date échu, ce montant a généré un remboursement de plus de **268 758 649 FCFA**, soit plus de **85%** du financement de base également disponible au niveau des dites SFD.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes, principalement des jeunes filles issues du système d'enseignement technique et professionnel, un dispositif de financement d'un montant d'environ **1 Milliard de FCFA** a été mis en place dans l'axe nord (Louga, Saint louis, Matam) avec une plateforme d'appui et d'accompagnement technique des agences du Systèmes des Nations Unies qui a permis de financer 194 MPE de jeunes et créer plus de 394 emplois directs dont 303 filles..

- **Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre (PASNEEG)**

Dans le cadre de son plan d'actions, le PASNEEG a prévu de soutenir l'empowerment économique des femmes selon une approche de développement économique local à travers :

- La sélection d'au moins **40 associations** de femmes entrepreneures qui ont des opportunités de développement d'entreprises ;
- L'assistance technique aux associations de femmes entrepreneures sélectionnées (éducation financière, innovation, élaboration des plans d'investissement etc.) ;
- L'ouverture d'un fonds de crédits au niveau local pour la promotion de l'entreprenariat pour au moins **40 organisations** de femmes dans les zones d'intervention du projet ;
- La création d'un réseau des femmes entrepreneures bénéficiaires du projet.

- **Le Programme d'Appui à L'INPS financé par la coopération japonaise.**

L'objectif de ce projet est de contribuer à une meilleure protection sociale des groupes vulnérables par la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des risques et catastrophes socio économiques et naturelle. Ce programme exécuté par le MFFE en partenariat avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA- DGPSN) compte renforcer le filet de sécurité alimentaire par la mise en place de stocks locaux tampons et le renforcement des capacités opérationnelles du CSA, à travers des Banques Céréalières et

des Unités de transformation des produits locaux permettant de valoriser les capacités productives des femmes en vue de leur autonomisation socio-économique.

II LE COMBAT CONTRE LES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES ET LA PREVENTION S'Y RAPPORTANT

Dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre, le PIDES a mis en place une boutique de droit dans la région de Dakar (PIKINE) en partenariat avec l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) en vue d'éradiquer tous les blocages juridiques et les pesanteurs socioculturelles qui empêchent les femmes et les filles de jouir d'une pleine citoyenneté et de libérer leurs potentialités.

Ainsi, depuis son ouverture en décembre 2013, une série d'activités a été réalisée, à savoir : la fourniture de services offerts gratuitement aux populations, la formation des para juristes, l'organisation de journées portes ouvertes sur les droits.

Dans l'ordre de priorité des demandes d'assistance des femmes, l'on pouvait noter le droit de la famille (divorce, répudiation, défaut d'entretien, recherche de paternité,...) qui constituait le point central des préoccupations des services sollicités.

Quant au PASNEEG, il est prévu dans le cadre de son plan d'actions :

- La révision des dispositions législatives discriminatoires ;
- La mise en œuvre du Plan d'Actions National de lutte Contre les discriminations et la Violence Basée sur le Genre ;
- La création et le renforcement des centres régionaux et/ou communaux de promotion et de protection des droits des femmes (boutiques de droits) ;
- La formation du personnel des institutions (juridiques, sanitaires, de sécurité etc.) ;

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur la stratégie de lutte contre les discriminations et la violence basée sur le genre (VBG).